

Séance débutée à 18h.

➤ Etaient présents :

- M. Dupouë , Mme Bolvard : représentants de la mairie de Seychalles
- Mme Delay, Mme Laudat, Mme Philippon, Mme Dinand : représentants des parents d'élèves élus.
- Mme Prolhac, Mme Dalle, Mme Bonafé, Mme Fougerouse : enseignantes.
- Mme Tixier : DDEN (déléguée départementale de l'éducation nationale)
- invitées : Mme Pérez, agent technique et Mme Baux : vice-présidente association crayon, Gomme + Récré

➤ Etait excusée :

- Mme Kereiche : Inspectrice de l'Education Nationale de Thiers (IEN)

• Vie de l'école : 91 élèves

- 26 en classe PS-MS : 9 PS- 17 MS Mme Bonafé avec ATSEM : Mme Rivard
- 22 en classe GS-CP : 11 GS - 11 CP Mme Prolhac avec ATSEM : Mme Fernandes
- 24 en classe de CE1-CE2 : 12 CE1- 12 CE2 Mme Dalle
- 19 en classe de CM1-CM2 : 7 CM2- 12 CM1 Mme Fougerouse et Mme Jothy les mardis

• Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2026 :

Pour rappel, les enfants, parents, personnel municipal se plaignent de devoir aller toujours très vite sur le temps de midi et sur les 2 services. De leur côté, les enseignantes constatent que régulièrement, les enfants de CE-CM ne sont pas sortis de la cantine à 13h20 et doivent donc enchaîner l'après-midi de travail sans pause.

Suite à ce problème du manque de temps méridien, la mairie proposait de changer les horaires de l'école.

Cependant, le conseil municipal a besoin de temps notamment avec la nouvelle équipe pour étudier cela et entre autres, les coûts de la masse salariale afin de faire le choix d'horaires le plus pertinent.

Il demande donc un délai d'un an avant d'acter des changements d'horaires.

Les horaires pour la rentrée 2026 resteront donc inchangés.

• Sécurité :

PPMS : Plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs.

Rappel : Ce plan permet de préparer les adultes de l'école à intervenir en cas de problème majeur.

Risques possibles pour l'école de Seychalles : Transport de marchandise dangereuse, mouvement de terrain, séisme. + attentat intrusion. Pour chaque type de risque, un plan de mise en sécurité est prévu. (plan d'évacuation ou plan de confinement).

Le PPMS regroupe des consignes de mise en sécurité des enfants. Chaque enseignant a un rôle précis à jouer en cas d'accident majeur. **Le nouveau PPMS 2026** est validé. Mais il nous manque les sacoches de secours toutes prêtes (il en faudrait 2).

• Projets de l'école.

- Cycle 3 : CM1-CM2-6^{ème}

Le conseil école-collège se réunira le lundi 9 mars pour parler de nos projets communs.

Toute l'école : Projet « Le bien-être »

Apprendre à se connaître (nos émotions), à accepter les autres, leurs différences, aller vers un monde de liberté, d'égalité et de fraternité pour se rapprocher du « bien-être ».

- Chaque classe travaille **sur ce thème** avec des supports adaptés à l'âge des enfants : albums, romans...
- **Projets en partenariat avec la médiathèque de Lezoux :**
 - **Travail avec une autrice-illustratrice Corinne Dreyfuss** : pour la classe de PS-MS. Exposition de son travail et rencontre avec elle pendant 1h le jeudi 27/11 après-midi. Les enfants ont fait un atelier créatif avec elle.
 - **Projet court-métrage en stop motion** pour la classe de CE1-CE2. Candince Roussel du parc Livradois Forez est venue ce matin travailler avec les élèves. Les 12 et 13 mars, la classe se rendra à la médiathèque de Lezoux pour créer le court métrage avec un réalisateur.
 - **Projet « la fabrique à chanson »** pour la classe de CM1-CM2 : Nous allons démarrer l'écriture de la chanson avec Cyril Amblard et l'écriture du spectacle prévu le mardi 2 juin 2026.

- **GS-CP-CE1-CE2** : Piscine en novembre décembre et janvier à Billom les vendredis après-midis de 14h30 à 15h15. **Merci aux parents d'avoir passé l'agrément** cette année pour nous accompagner.
 - **Cinématernelle pour les maternelles/CP** : Visionnage de courts métrages plusieurs fois dans l'année. Jeudi 5 mars, les enfants iront voir des courts-métrages sur le thème « Naissance des oasis ».
 - **Intervention d'infirmiers** le jeudi 19 mars à l'école pour les élèves de GS à CM2 : sensibilisation aux écrans.
 - **Classe de découverte** : Les élèves de CM partiront du lundi 8 juin au mercredi 10 juin au domaine de La Planche à Viscomtat pour un séjour sur le thème du bien-être.
- **Actions pour permettre le financement d'activités pédagogiques :**
 La vente de chocolats a permis de récolter près de 700 €.
 La photo de classe aura lieu en fin d'année scolaire. 35% des ventes reviennent à l'école.
 - **Bilan OCCE.**
3 988,01 € en ce moment sur les comptes.
 Il reste :
 2 301 € à payer pour la classe de découverte
 495 € pour le transport de la classe de découverte
 300 € pour cinématernelle
 Seront rajoutés la semaine prochaine les chèques des chocolats donc env 700 €
 Nous devrions recevoir une « rallonge » de la part de l'association Crayon Gomme + récré pour notre classe de découverte de 500 €.
 Donc il restera environ **1 592 €**.

Questions de parents :

- **Face aux amalgames faits malgré les différentes communications, il semble important de redonner la fonction de chaque association.**

L'association « **Crayon Gomme + récré** » prévoit des évènements pour aider à **financer les projets éducatifs** de l'école : cinématernelle, projets avec la médiathèque, spectacle de Noël, sorties scolaires...

L'association « **comité de gestion de cantine** » gère la **facturation de la cantine** et prévoit des actions pour **payer une partie du prix** de la cantine et faire que cela coûte moins cher aux parents.

La mairie gère les bâtiments, la cour, le nettoyage, gèrent les employées municipales (cantine, garderie, ATSEM), organise la cantine, la garderie et donne un financement pour équiper les classes (cahiers, livres, feutres...). Elle finance aussi le bus et les entrées pour la piscine.

La directrice de l'école gère les élèves et les ATSEM sur le temps scolaire (9h12h et 13h30-16h30).

- **Des parents s'étonnent qu'il n'y ait que la classe de CM qui parte en classe de découverte alors que parfois les CE partaient aussi. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?**

Avant de répondre à la question, prenons le temps de poser le cadre.

BO (source Eduscol) :

Les sorties scolaires/voyages scolaires sont organisées à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école. Quel que soit le type de sortie, les activités pratiquées viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe.

Les voyages scolaires sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées.

Nous en concluons donc que la classe de découverte (aussi appelée « voyage scolaire ») n'est ni une obligation, ni un dû, ni une récompense pour les enfants. Le corolaire de cela étant que l'absence de voyage scolaire ne constitue en aucun cas une sanction.

Les conditions nécessaires à une classe de découverte, sont d'ordre :

- pédagogique : la classe de découverte est un dispositif lourd qui répond à un besoin, dans le cadre d'un projet prédéfini, favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences en appui sur les programmes.

- environnemental : la classe de découverte étant à l'initiative de l'enseignant, elle peut s'envisager lorsque l'environnement, professionnel et personnel, dudit enseignant-organisateur est favorable.

Ces conditions n'étant pas remplies cette année, Mme Dalle a fait le choix de ne pas organiser de voyage scolaire.

Mais soyez assurés qu'elle s'investit tout autant pour le bien-être et la réussite de mes élèves, et qu'elle continue de mettre en place des activités et d'organiser des sorties adaptées au profil de ma classe, afin d'accompagner au mieux chaque enfant.

Message des représentants de parents :

Les représentantes de parents d'élèves tiennent à renouveler leur soutien à l'ensemble de l'équipe enseignante et au personnel municipal qui encadrent nos enfants au quotidien.

Nous avons eu écho d'une lettre anonyme envoyée à la mairie. Nous rejetons ce genre d'acte qui ne permet pas de trouver de solutions. Nous restons toutefois à l'écoute des difficultés de chacun et sommes disponibles pour échanger et vous accompagner éventuellement pour en discuter de façon apaisée et constructive avec les enseignantes concernées.

Séance terminée à 19h17.